

Expert depuis 1928



PISCINES RÉSIDENTIELLES

Chlore non stabilisé - Désinfection régulière

ADVANCED®

Chlore non stabilisé

Galets 255 g

Bénéfices

- HYPOCHLORITE DE CALCIUM : PAS DE SUR-STABILISATION
- CHLORATION PERMANENTE POUR LA DESTRUCTION DES BACTÉRIES, VIRUS, CHAMPIGNONS ET ALGUES EN PISCINES
- DISSOLUTION LENTE

Caractéristiques

- Tablette bleutée de 255 grammes à dissolution lente, sans résidu. • Tablette octogonale de manière à empêcher toute confusion avec les tablettes isocyanurées. • Action désinfectante. • Action algicide.
- Libération du chlore comparable à celle obtenue avec les tablettes de chlore stabilisées. • Teneur moyenne en équivalent-chlore égale à 71,5 %*. • Teneur minimum en équivalent-chlore égale à 68,0 %*.
- Exempt d'acide isocyanurique (stabilisant). • Utilisable en eau dure (T.H. élevé). • Dégazage au stockage minimisé comparativement aux isocyanurates.* à la date de fabrication • Seul hypochlorite de calcium à dissolution lente du marché (technologie brevetée).

Composition

UFI : AUR5-F08D-E006-1M2T - Hypochlorite de Calcium (65% min) - 900g/kg

Mode d'emploi

- S'assurer que la filtration soit en marche et fonctionne au moins 15 heures par jour.
- Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4, l'alcalinité (T.A.C.) entre 60 et 100 mg/l et la dureté entre 100 et 200 mg/l.
- Les tablettes ne doivent jamais être placées dans un doseur de chlore ou de brome.
- Les tablettes sont exclusivement conçues pour être placées dans un skimmer.
- En piscine découverte, maintenir une concentration en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l.
- Prévoir 1 tablette pour 20 à 25 m³ d'eau, tous les 5 à 7 jours.
- En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir une teneur en chlore minimale égale à 1,5 mg/l (DPD1).
- Nettoyer les paniers de skimmers à chaque ajout de tablette.
- Associer obligatoirement un produit anti-calcaire.

Précautions d'emploi

NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment.

Réglementation

- H272 Peut aggraver un incendie ; comburant. • H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. • H302 Nocif en cas d'ingestion. • H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- **Suisse** : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. • EUH206 Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). • P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.**
- **P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. • P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. • P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. • P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. • P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. • P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. • P273 Éviter le rejet dans l'environnement. • P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. • P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. • P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. • P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. • P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. • P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. • P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P391 Recueillir le produit répandu. • P370+P378 En cas d'incendie : utiliser de l'eau pour l'extinction. • P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement fermé. • P405 Garder sous clef. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales. **Suisse** : L'emballage / récipient / boîte ... partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou remis(e) à un centre de collecte pour déchets spéciaux. • La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

Danger



SOLENIS
Strong bonds. Trusted solutions.

Innovative Water Care Europe SAS,

Z.I. de la Boitardière - B.P. 219 - 37402 AMBOISE CEDEX - FRANCE - Tel. +33 (0)2 47 23 43 00

Solenis Switzerland GmbH, Mühlentalstrasse 38, 8200 Schaffhausen, Switzerland, Tel. +41 43 216 34 25

hth-pool.com

Pour la France :
Assistance traitement de l'eau

0 826 102 395

Service 0,15 € / min.
+ prix appel

05/12/22 - RPF 1605+1605CH

En cas d'urgence uniquement :

